

## DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE AU LYCEE FRANÇAIS DE TANANARIVE

### I – PRESENTATION DE LA CLASSE DE SECONDE :

Les enseignements du niveau de seconde générale sont organisés pour permettre une spécialisation progressive des parcours jusqu'à la classe de terminale.

La classe de seconde a pour objectif de laisser aux élèves des choix les plus ouverts possibles. Elle leur dispense une culture générale commune, tout en leur permettant de découvrir de nouveaux domaines littéraires, économiques, scientifiques ou technologiques.

Elle associe :

- des enseignements communs (80 % de l'horaire-élève) ;
- des enseignements d'exploration (2x 1,5 heure) au choix, un de ces enseignements touchant obligatoirement l'économie. Ces enseignements ont pour objectifs de :
  - faire découvrir aux élèves des champs disciplinaires nouveaux (connaissances et méthodes);
  - leur apprendre à identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire ;
  - les préparer à choisir une série en première et leur donner des éléments d'information sur les filières de l'enseignement supérieur.
- Un accompagnement personnalisé de 2 heures hebdomadaires qui aide chaque élève à s'adapter aux exigences du lycée, à acquérir des méthodes de travail et à construire son projet d'orientation.
- A ces heures obligatoires peuvent s'ajouter 2 ou 3 heures d'un enseignement facultatif.

L'admission dans une filière en classe de première n'est en aucun cas déterminée par le choix d'un enseignement d'exploration ou d'un module d'accompagnement personnalisé.

## II – ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES ET HORAIRES :

Enseignements obligatoires	HORAIRE DE L'ÉLÈVE
Français	4 heures
Histoire Géographie - Education Morale et Civique	3 heures 30 minutes
Anglais	3 heures
LV2 : Allemand ou Espagnol	2 heures 30 minutes
Éducation Physique et Sportive	2 heures
Mathématiques	4 heures
Sciences de la Vie et de la Terre	1 heure 30 minutes
Sciences Physiques	3 heures
Vie de Classe	10 heures annuelles
Accompagnement personnalisé	2 heures
1 <sup>er</sup> enseignement d'exploration : Sciences Economiques et Sociales (SES) <b>ou</b> Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (PFEG).	1 heure 30 minutes
2 <sup>ème</sup> enseignement d'exploration : Littérature et Société (LS) <b>ou</b> création et activités artistiques : Patrimoines <b>ou</b> Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) <b>ou</b> Sciences et Laboratoires (SL), <b>ou</b> Création et Innovation Technologiques (CIT) <b>ou</b> Informatique et création numérique (ICN)	1 heure 30 minutes

Les disciplines d'enseignement et leurs horaires sont définis dans le cadre des textes réglementaires qui peuvent être consultés sur le site eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid51364/la-nouvelle-seconde-generale-et-technologique.html>

## III – PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION :

Les enseignements d'exploration ont pour objectifs principaux :

- De faire découvrir des champs disciplinaires de connaissances et les méthodes associées ;
- D'informer sur les cursus possibles en cycle terminal comme dans le supérieur (IUT, CPGE, université...);
- D'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

**Chaque élève choisit deux enseignements d'exploration d'1heure 30 minutes chacun**, choix qui ne conditionne en rien son orientation future en classe de première.

- premier choix obligatoire entre les deux enseignements d'exploration d'économie suivants :

**PFEG** : «Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion»

**SES** : «Sciences Economiques et Sociales »

- un second enseignement d'exploration, différent du premier, parmi les suivants :

**LS** : Littérature et Société

**Patrimoines** : création et activités artistiques

**MPS** : Méthodes et Pratiques Scientifiques

**SL** : Sciences et Laboratoires,

**CIT** : Création et Innovation Technologiques

**ICN** : informatique et création numérique

## Un premier enseignement d'exploration d'économie : PFEG OU SES

### 1. PFEG et SES : quelles différences ?

- *Le choix entre PFEG ou SES est-il déterminant dans le choix de la première ?*

Quel que soit l'enseignement d'exploration choisi, PFEG ou SES, chaque élève peut accéder à la première de son choix. Ainsi un élève qui choisit PFEG pourra accéder à une première ES, de même qu'un élève ayant opté pour SES pourra entrer en première STMG.

- *Quelles sont les différences entre ces deux enseignements ?*

Le programme est similaire, seuls l'approche et les méthodes d'apprentissage sont différentes.

- *Une approche différente ?*

En PFEG, l'approche est d'ordre **économique et juridique** pour aborder les relations entre les agents économiques : les entreprises, consommateurs (les ménages), l'État, les banques....

En SES, l'approche est d'ordre **économique et sociologique** pour mieux appréhender la société.

- *Des méthodes d'apprentissage différentes ?*

En PFEG, le programme est traité à partir de l'analyse de phénomènes concrets relevant de l'actualité économique, financière...

En SES, le programme est abordé à partir de questions de société.

### 2. PFEG OU SES : que choisir ?

Puisqu'il s'agit d'un enseignement d'exploration, de découverte, n'engageant aucunement le choix des études futures, **il revient à l'élève de choisir l'enseignement qui l'attire le plus, celui pour lequel il se sent le plus intéressé, le plus motivé.**

Voici un très bref résumé des objectifs de ces deux enseignements.

- En PFEG, il s'agit d'aider l'élève à comprendre l'actualité et son environnement, de l'amener à s'interroger sur les grandes questions économiques et de mieux appréhender les nouvelles problématiques économiques, juridiques ou de gestion
- En SES, les principaux objectifs sont de permettre à l'élève de comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit, d'acquérir quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie.

#### • **SES (Sciences Economiques et sociales)**

Amener l'élève à la **compréhension du monde économique et social** d'aujourd'hui, à **mieux appréhender la société** dans laquelle il vit en tant que producteur et consommateur, et lui permettre de **devenir un citoyen actif, conscient de ses responsabilités**. Cet enseignement demande des **capacités de rédaction, d'analyse et de calculs** (statistiques, calculs de pourcentages...).

Les contenus : De l'**économie**, de la **sociologie** pour mieux connaître le monde dans lequel vous vivez. La **population active**, les **institutions**, le **fonctionnement des entreprises**, l'**étude des ménages**, la **famille**, ... Autant de sujets abordés à partir d'**enquêtes**, de **sondages** approfondis par des **recherches** personnelles.

#### • **PFEG (Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion)**

Les Principes Fondamentaux de l'Économie et de la Gestion (PFEG) sont un programme riche et varié qui va permettre à l'élève de **découvrir cinq matières qu'il ne connaît pas : le droit, la gestion, l'économie, le management des organisations et la mercatique.**

La découverte de ces nouvelles matières a **un double objectif** :

- Permettre à l'élève de mieux comprendre l'environnement économique et juridique qui est de plus en plus complexe ainsi que les principes de fonctionnement des organisations, notamment des entreprises.
- Lui permettre un meilleur choix de poursuite d'études, en particulier dans l'enseignement supérieur.

Cet enseignement prend la forme de l'exploration de thèmes limités en nombre mais caractéristiques de l'activité économique et de la contribution des organisations à celle-ci. Chaque thème prend appui sur des situations concrètes de l'environnement immédiat de l'élève.

## Un second enseignement d'exploration dans les domaines scientifique, technologique, ou littéraire ou artistique :

### Littérature et sociétés (LS) :

Cet enseignement d'exploration a pour **objectif de croiser l'histoire et la littérature**. L'élève sera ainsi amené à mettre en relation, à mettre en perspective les événements de l'histoire avec la littérature.

Sa **culture générale** s'en trouvera **renforcée** et l'élève pourra trouver dans cet enseignement des **ouvertures plus importantes sur la méthodologie** par l'association de ces deux matières.

L'enseignement d'exploration *littérature et sociétés* organise dans un même ensemble ce qui se faisait déjà par **le croisement des matières**, mais de manière plus **concrète**. La différence sera ici de faire avancer ces deux disciplines dans le même esprit afin de **pouvoir utiliser l'histoire en littérature et la littérature en histoire**, ce qui l'aidera tant dans l'épreuve de Français en Première que dans l'épreuve d'Histoire en Terminale.

Un des objectifs affichés sera de conduire l'élève à **multiplier ses compétences** afin de **construire un projet d'orientation plus étoffé**. Il sera également de **conforter son autonomie** dans la conduite et la réalisation d'un projet de recherche et d'écriture.

Les enseignements d'exploration proposent des thèmes (*les grands débats de société, la liberté d'expression, la révolution du numérique, l'aventure du livre, les discours fondateurs...*) sortant du cadre habituel des programmes et offrant **une ouverture d'esprit très bénéfique**.

### CRÉATION ET ACTIVITÉS ARTISTIQUES : Patrimoines

Longtemps cantonné au domaine monumental ou artistique, le patrimoine recouvre aujourd'hui toutes les formes d'héritages collectifs, historiques ou naturels, matériels ou immatériels. Il est au cœur d'une interrogation permanente des sociétés. Cet enseignement vise à :

- ✓ Acquérir des références esthétiques, culturelles et professionnelles L'élève va apprendre à observer, à décrire, à classifier et à faire des liens ; à distinguer les différents types de patrimoines. Il va apprendre à connaître les problématiques de conservation et de restauration ainsi que leurs enjeux et à identifier les héritages.

- ✓ Réaliser des travaux créatifs. Les élèves recueillent et utilisent de manière méthodique et critique des sources diverses : collecte de témoignages, documents d'archive, sources bibliographiques, etc. Ils s'en servent pour réaliser des travaux ou productions susceptibles d'exercer ou d'enrichir leurs compétences propres au champ culturel et artistique, tout en développant leur créativité.

Exemples de projets : création et présentation de supports variés (plaquettes, guides, affiches...) ; conception d'un itinéraire patrimonial dans une ville ; mise en images, en sons, en mots d'une visite, d'une rencontre ; enquête sur un rite collectif, familial, national, etc.

- ✓ Découvrir des lieux patrimoniaux et des métiers associés. Les élèves découvrent les nombreuses filières universitaires et les métiers qui étudient, valorisent, gèrent, développent le patrimoine dans toutes ses acceptations.

L'enseignement d'exploration *Création et activités artistiques* permet à tous les élèves de se forger avec plaisir et de façon interactive une culture qui est valorisante et utile pour réussir au lycée.

### METHODE ET PRATIQUE SCIENTIFIQUE (MPS) :

**S'adresse à ceux qui aiment toutes les disciplines scientifiques, qui veulent s'investir dans des projets scientifiques et qui souhaitent étoffer leur culture dans le domaine des sciences.**

L'élève retrouvera chaque semaine trois professeurs de sciences (Mathématiques, Sciences Physiques et SVT) qui animeront ensemble ou tour à tour la séance. Ils proposeront de réfléchir sur des faits scientifiques, d'étudier un phénomène, de préparer un dossier et de présenter leurs travaux.

**L'objectif est d'initier à la démarche scientifique dans le cadre de projets : l'élève devra faire preuve d'esprit de recherche, d'autonomie, de dynamisme pour produire seul ou en équipe un projet dans le domaine scientifique et le présenter ensuite.**

L'enseignement se fait par des entrées thématiques : sciences et aliments, sciences et cosmétologie, science et investigation policière, science et œuvre d'art, sciences et prévention des risques d'origine humaine, science et vision du monde.

## **SCIENCES ET LABORATOIRE (SL) :**

S'adresse à ceux qui aiment l'investigation, l'expérimentation et qui souhaitent étoffer leur culture dans le domaine des sciences physiques.

Un professeur de sciences physiques ou de SVT proposera aux élèves des situations problèmes scientifiques. A travers des activités de laboratoires, l'élève devra proposer une démarche pour résoudre le problème posé.

L'idée est donc de **pratiquer une démarche scientifique à travers des activités de laboratoire** et donc de développer des capacités d'analyse face à des situations complexes.

L'enseignement se fait par des entrées thématiques : les enjeux énergétiques contemporains, l'utilisation des ressources de la nature, la prévention des pollutions et des risques, l'information et la communication, la géosphère ...

## **CREATION ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE (CIT) :**

La société doit faire face à de nouveaux défis pour satisfaire les besoins des générations actuelles et à venir. Les sciences et technologies apportent des réponses aux questions de société en utilisant des méthodes de conception rigoureuses et en développant des innovations toujours mieux adaptées.

L'enseignement d'exploration *Création et Innovation Technologiques* a pour ambition de faire appréhender aux élèves les démarches de créativité permettant de favoriser l'innovation, **faire découvrir pourquoi et comment un produit s'inscrit dans une évolution technologique, à partir de quelles découvertes, inventions et innovations technologiques il est apparu** et comment une démarche de créativité est indispensable au développement des innovations technologiques.

Cet enseignement d'exploration permet de faire le lien avec d'autres disciplines, pour appréhender l'impact de toute innovation technologique sur les évolutions sociétales et environnementales. Les activités proposées permettent, par le biais d'études concrètes d'innovations technologiques, d'identifier des perspectives d'études supérieures scientifiques et technologiques et, au-delà, de découvrir des métiers et les domaines professionnels vers lesquels elles s'ouvrent.

Les technologies de l'information et de la communication sont systématiquement mises en œuvre dans cet enseignement.

## **INFORMATIQUE ET CREATION NUMERIQUE (ICN) :**

L'objectif de l'enseignement ICN est de faire découvrir aux élèves la science informatique qui se cache derrière leurs pratiques numériques quotidiennes. Il n'y a pas de programme imposé, mais parmi les thèmes abordés :

l'ordinateur : composants et architecture, articulation entre matériels et logiciels, les espaces mémoires et leurs organisations...;

la numérisation de l'information : codage des textes, des images et des sons...;

l'algorithmique et la programmation : méthode algorithmique de résolution d'un problème, programmation, jeu d'essai et test...;

la circulation de l'information sur les réseaux : composants d'un réseau, communication entre des machines connectées...

Ces thèmes seront abordés par des activités pratiques, menées en groupe par les élèves, qui permettront d'utiliser différents outils : éditeur de texte, navigateur web, logiciel de retouches d'images... Exemples de projets que les élèves seront amenés à réaliser : créer un site Internet, réaliser un jeu sérieux pour réviser les mathématiques, programmer un robot capable de sortir d'un labyrinthe, développer une base de données (avec les performances sportives des élèves de la classe par exemple) et comprendre les enjeux de l'exploitation de grandes quantités de données...

## **IV – LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS :**

Les enseignements optionnels donnent lieu à une évaluation qui est portée sur le bulletin scolaire.

**Les élèves qui choisissent une option s'engagent à la suivre durant toute la durée de leur formation au lycée.**

Les élèves choisissent, lors de leur inscription au baccalauréat, une ou deux options facultatives au maximum.

Seuls les points excédant la note de 10 sont retenus et, pour la 1ère ou la seule épreuve facultative à laquelle le candidat choisit de s'inscrire, ces points sont multipliés par 2. Si cette 1ère épreuve concerne le latin ou le grec, les points sont multipliés par 3.

Pour la 2ème option, seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus.

## Offre des enseignements optionnels :

Le LFT propose aux élèves de seconde plusieurs enseignements optionnels qui feront l'objet d'une évaluation au baccalauréat à la fin d'un cycle d'apprentissage de trois ans.

Chaque élève peut choisir une ou deux options (exceptionnellement trois avec la section européenne) parmi :

- La section européenne (SE)
- Une option artistique au choix parmi les trois proposées (Théâtre, Musique et Arts plastiques)
- Une option de Langues et Cultures de l'Antiquité au choix (Latin ou Grec) pour la continuité du collège
- Une option LV3 au choix (Allemand ou Mandarin)
- L'option Malgache
- L'option EPS : Natation et musculation

## Présentation des enseignements optionnels :

### La Section Européenne (SE) :

Elle concerne 78 élèves répartis en 3 groupes. La SE prépare les élèves à présenter et obtenir la mention « section européenne » Anglais LV1 sur leur diplôme du baccalauréat.

En classe de seconde générale, la discipline non linguistique proposée est l'Histoire-géographie.

L'admission en SE n'est pas de droit. Tous les élèves de troisième qu'ils aient ou non suivi le renforcement linguistique et qui le souhaitent (et pour lesquels les familles auront sollicité une candidature) pourront faire acte de candidature ; ils seront sélectionnés sur la base d'une double évaluation de même coefficient :

- Expression orale en continu et en interaction. Ces compétences sont évaluées par le professeur en cours d'année de troisième (coefficient 1).
- la compréhension orale, compréhension écrite et expression écrite sont évaluées par un test en fin d'année (fin mai) de troisième, (coefficient 1).

Les supports des tests sont proposés et évalués dans les collèges de province. Des tests spécifiques sont organisés à la rentrée pour les élèves qui arrivent d'autres structures.

Les élèves de plusieurs divisions (3 ou 4) sont regroupés pour suivre un enseignement de DNL une heure par semaine.

La section s'adresse en priorité aux élèves motivés, désireux de s'impliquer dans les projets mis en place afin de parfaire leurs connaissances dans la langue et la culture du pays. Les élèves doivent par ailleurs être capables de fournir la charge de travail supplémentaire qu'implique la section.

Ils devront pendant leur cursus améliorer leurs compétences à la communication orale, développer leurs capacités de réflexion et d'échanges d'idées, connaître de manière plus approfondie la civilisation des pays anglophones (projets de séjour linguistique ou autres).

Les élèves poursuivront la section européenne en Première avec une DNL Histoire-Géographie (1<sup>ère</sup>L ou ES) et avec une DNL scientifiques en 1<sup>ère</sup>S, Mathématiques ou Sciences-physiques.

### LES OPTIONS ARTISTIQUES :

Les cours ont lieu sur le même créneau horaire. Les élèves ne peuvent choisir qu'une seule option artistique. Les options Arts, Musique et Théâtre sont proposées au LFT. Ces options sont choisies pour les 3 ans du lycée et les élèves peuvent les présenter dans le cycle terminal aux épreuves facultatives du baccalauréat.

## L'OPTION THEATRE :

### 3 heures hebdomadaires.

**Option facultative** commune à toutes les séries d'enseignement général : L ; ES ou S. S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. **Chaque élève signe un formulaire d'engagement pour suivre l'option.**

La pratique de cette option ne se limite pas seulement à suivre un cours de **3 heures hebdomadaires** ; elle nécessite également **de s'ouvrir à la culture théâtrale, ce qui implique une participation à des actions périscolaires telles que les sorties théâtrales, la participation à des festivals de théâtre, ainsi que toutes activités susceptibles d'enrichir les apprentissages.**

## L'OPTION MUSIQUE :

### 2 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale.

L'enseignement est axé sur les pratiques musicales collectives organisées à partir des compétences diversifiées des élèves et sur la culture musicale. Harmonisation des connaissances musicales pratiques et théoriques de base, pratique du chant, pratiques instrumentales, commentaires d'œuvres, histoire de la musique. Les œuvres du programme limitatif publié chaque année au bulletin officiel de l'Éducation nationale font l'objet, en classe de terminale, de la préparation à l'option facultative du bac.

## L'OPTION ARTS PLASTIQUES :

### 3 heures hebdomadaires.

S'adresse aux élèves ayant pour objectif de la présenter à l'examen du baccalauréat en terminale. Suivre cette option durant les trois ans de lycée permet l'élaboration d'un dossier de travaux complet et riche. Ce cours est également le lieu propice à l'élaboration d'un « book » qui permettra l'admission dans les différentes formations Post bac (Arts Appliqués, Beaux Arts, graphisme...).

L'élève s'ouvre à diverses formes d'expression (peinture, sculpture, dessin, vidéo, photo, Computer Art...) et à plusieurs courants artistiques par l'étude de l'Histoire des Arts.

## LES LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE :

Un élève ne peut pas cumuler les options LATIN et GREC. Il est possible, sous certaines conditions et après avis des professeurs de lettres classiques, de commencer le latin ou le grec en « grand débutant » en seconde.

## L'OPTION LATIN :

Les élèves doivent avoir choisi cette option en classe de 4M. Pour les élèves qui choisissent le Latin comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Langue fonctionnant selon des règles strictes, le latin est une discipline qui contribue beaucoup à *l'apprentissage de la rigueur* : langue-mère des langues romanes, le latin permet de *mieux dominer le Français* bien sûr, mais aussi l'Espagnol, l'Italien- langue ouverte sur une civilisation dont nous sommes issus, mais à bien des égards différente de la nôtre, le latin favorise la réflexion sur le monde, les valeurs humanistes, ce qui change et ce qui demeure ; en ce sens cette discipline participe d'une manière spécifique à la *formation générale*. Le contenu des cours est consacré à la consolidation de l'apprentissage de la langue, la découverte des textes dans le cadre du programme, l'approfondissement de la civilisation dans la perspective définie ci-dessus.

## L'OPTION GREC :

Pour les élèves qui choisissent le Grec comme 1ère option facultative, lors de leur inscription au baccalauréat, les points excédant 10 sont retenus et multipliés par 3.

Un engagement sur toute la durée du second cycle. Le support de cours est un manuel. Apprentissage de la langue ancienne, découverte de la culture et de la civilisation antique. Cette option prend tout son sens dans un lycée Français à l'étranger tant pour les élèves de culture malgache que pour les élèves issus des pays européens. Pour les premiers cette option favorise l'acquisition de certaines notions propres à la culture francophone, pour les autres elle permet d'approfondir ce lien si profond avec les racines de leurs pays.

## LES OPTIONS LV3:

### L'OPTION ALLEMAND LV3 :

3 x 1 heure par semaine, cette option est proposée pour préparer les élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général. Les élèves à l'issue de la seconde qui seront orientés en série Technologique ne pourront pas continuer cette option car ils ne pourront la présenter au baccalauréat.

Cet enseignement optionnel offre une vraie plus-value dans un monde multilingue. Découvrir une langue nouvelle et une autre culture.

- Acquérir les bases de la communication orale et écrite en allemand.
- Compléter sa palette linguistique en associant la connaissance de plusieurs langues européennes : l'anglais, l'espagnol et l'allemand.

**L'objectif en fin d'année de seconde est de permettre aux élèves d'atteindre le** Niveau A2 du Cadre Européen des langues. L'apprentissage est accéléré par la connaissance d'autres systèmes linguistiques. De nombreux parallèles sont faits en particulier avec l'anglais, langue de la même famille.

### L'OPTION MANDARIN LV3 :

3 heures par semaine, sera proposée aux élèves de 2GT. Les élèves seront inscrits et recevront les cours du CNED. Ils seront accompagnés par un répétiteur de l'institut Confucius. L'objectif de cette LV3 est la préparation des élèves aux épreuves de LV3 du baccalauréat général.

## L'OPTION MALGACHE :

L'option Malgache prépare les élèves aux épreuves de langues rares du baccalauréat. Les épreuves du baccalauréat comme pour l'essentiel des langues rares sont corrigées à l'INALCO. Les contenus abordés sont :

Littérature / étude de textes / civilisation / points grammaticaux.

## L'OPTION EPS NATATION-MUSCULATION :

Elle s'adresse aux élèves sportifs et motivés qui ont un désir de s'entraîner et de progresser en natation et en musculation.

L'enseignement est organisée en 2 séances de 1 heure 30 minutes à la fin des cours de l'après midi : 16h45-18h15. Les élèves doivent donc s'organiser pour leur transport. Le contenu est constitué de cours théoriques et pratiques. L'évaluation au baccalauréat se compose non seulement de deux épreuves pratiques: conception et réalisation d'une séance de musculation et 800 mètres en crawl chronométré mais aussi d'un entretien. Coefficient 2 au baccalauréat. Les conditions d'engagement sont strictes et rigoureuses et il n'y a d'arrêt possible qu'en fin d'année scolaire.

## LE PROJET SPECIFIQUE « CHANGEZ d'R » :

Il s'adresse aux élèves motivés par les activités de pleine nature (APPN) : il s'agit d'un projet multi-sport qui a pour vocation de faire découvrir trois activités sportives au cours de l'année scolaire : plongée, escalade et trail. Chaque étape de la formation est ponctuée d'une sortie en milieu naturel. Cette activité permet de valider le niveau 1 de compétence en escalade et en plongée.

Ce projet s'inscrit, en outre, dans une démarche à la fois éco-citoyenne de respect de l'environnement et solidaire, les notions d'équipes et de groupes étant essentielles au sein de ce projet.

Ce projet accueillera trente élèves. La sélection des élèves préinscrits sera réalisée par les professeurs qui encadrent ce projet à la rentrée.